

## NOMBRE D'EMPRUNTEURS ET D'ACHETEURS AUX TERMES DE LA LNH PAR GROUPES DE REVENUS

1960

Région	Moins de \$2000	\$2000-\$2999	\$3000-\$3999	\$4000-\$4999	\$5000-\$5999	\$6000-\$6999	\$7000-\$7999	\$8000-\$8999	\$9000-\$9999	\$10,000 et plus	Total
T.-N.	—	4	29	39	19	17	8	5	3	4	128
I.P.-É.	—	2	17	18	8	3	4	2	—	1	55
N.-É.	—	9	97	226	139	99	46	20	6	10	652
N.-B.	—	7	117	206	84	78	52	21	15	24	604
P.Q.	—	17	559	2,261	1,702	1,054	559	294	137	298	6,882
Ont.	—	25	768	4,362	3,742	2,154	1,119	551	269	397	13,396
Man.	—	2	137	654	344	189	109	45	19	37	1,536
Sask.	—	9	221	692	324	212	74	54	30	50	1,666
Alb.	—	9	342	1,773	1,196	712	336	167	73	134	4,742
C.-B.	1	4	127	766	709	423	184	73	41	51	2,379
Yukon	—	—	—	9	5	5	4	4	1	5	34
T.N.-O.	—	—	1	1	2	—	—	—	—	—	4
Canada	1	88	2,415	11,007	8,275	4,946	2,495	1,236	594	1,011	32,068

\*ADMINISTRATION DU CENTENAIRE  
DE LA NATION

## Question n° 885—M. Mackasey:

1. Qui a été nommé commissaire de l'Administration du centenaire de la nation?
2. A-t-on fait le choix des huit administrateurs?
3. Quels traitements touchent le commissaire et le sous-commissaire?
4. L'Administration a-t-elle tenu des réunions et, dans le cas de l'affirmative, combien?
5. Quand l'Administration se propose-t-elle d'accorder des subventions aux provinces ou aux organisations en ce qui concerne la célébration du centenaire de la Confédération au Canada?
6. Quelles décisions a-t-on prises jusqu'ici afin que le centenaire puisse être observé dans tout le Canada d'une façon qui soit en rapport avec son importance nationale et historique?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** 1 et 2. Ces nominations sont encore à l'étude par le gouvernement, et elles seront annoncées sous peu. Par conséquent, les questions 3 et 4 ne s'appliquent pas encore.

5 et 6. Le premier ministre fera une déclaration à ce sujet après que le commissaire et les administrateurs de l'Administration du centenaire de la nation auront été nommés.

(Texte)

CARACTÈRE ETHNIQUE DE LA POPULATION DANS  
LE DISTRICT D'OTTAWA, TEL QU'IL EST DÉLIMITÉ  
PAR LA DIRECTION DES PORTS ET RIVIÈRES  
DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

## Question n° 929—M. Legaré:

1. Quelles sont les limites du district d'Ottawa telles qu'elles sont établies par la Direction des ports et rivières du ministère des Travaux publics?
2. Dans quelle proportion la population de ce district est-elle de langue anglaise ou française?
3. L'ingénieur en chef de ce district est-il unilingue?
4. Comment le ministère entend-il corriger cette situation?

**M. McCleave:** 1. Les limites de la région d'Ottawa comprennent les districts électoraux de Chappleau, Villeneuve, Pontiac-Témiscamingue, Gatineau, Labelle, Glengarry-Prescott, Russell, Stormont, Grenville-Dundas,

[M. McCleave.]

Carleton, Lanark, Leeds, Kingston, Prince Edward-Lennox, Hastings South, Hastings-Frontenac, Renfrew South, Renfrew North.

2. D'après le Bureau fédéral de la statistique, il y a 645,019 résidents de langue anglaise et 377,010 résidents de langue française dans cette région.

3. Oui, mais son adjoint est bilingue. Dix des 14 employés du personnel technique sont bilingues.

4. Quoiqu'il y ait toujours place pour des améliorations, la situation actuelle est jugée satisfaisante.

(Traduction)

## ENQUÊTES SUR LES DROGUES PRÉSUMÉES NOCIVES

## Question n° 954—M. Harley:

1. Quelles méthodes suit la Direction des aliments et drogues lorsqu'elle enquête sur les drogues qui peuvent avoir des effets nocifs?

2. Quant aux mesures prises par la Direction à ce sujet, a) à qui incombe-t-il d'instituer une enquête, b) qui poursuit cette enquête, c) de quelle façon et par qui est-elle appréciée?

3. Le gouvernement demeure-t-il en liaison avec des directions d'aliments et drogues d'autres pays? Sinon, le gouvernement songerait-il à établir une telle liaison?

**Mme Casselman:** 1. Les méthodes d'enquête qu'utilise la Direction des aliments et drogues, en ce qui concerne les drogues qu'on soupçonne d'avoir des effets nocifs, dépendent de la nature, de l'étendue et de la source du rapport reçu à ce sujet. Il est d'usage de transmettre de tels rapports d'abord à un membre du personnel professionnel de la Direction, qui s'y connaît et qui a de l'expérience dans le domaine des drogues, notamment dans celui des effets nocifs rapportés. Cette première démarche peut ensuite amener des recherches dans les publications scientifiques, des demandes de renseignements auprès des hommes de science du gouvernement, d'autres pays, d'entreprises pharmaceutiques ou d'organismes scientifiques, ainsi que des consultations avec eux.